

**Allocution d'ouverture de Monsieur le Recteur Patrick Gérard,
à l'occasion du colloque
« L'Université dans le monde :
Quels liens entre l'université française,
le monde de la décision publique, et celui de l'entreprise ? »
Grand Salon – Jeudi 16 juin 2011**

Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre,
Monsieur le Secrétaire d'Etat¹,
Monsieur le Directeur général pour l'Enseignement supérieur et l'insertion
professionnelle,
Monsieur le Directeur général du Centre d'Analyse stratégique,
Messieurs les Recteurs,
Monsieur le Président de la Conférence des Présidents d'Université,
Monsieur le Vice-Chancelier des Universités,
Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs d'établissement
d'enseignement supérieur,
Mesdames et Messieurs les Professeurs,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue en Sorbonne. Nous nous trouvons ici dans le Palais académique situé au nord de la partie universitaire du bâtiment. Et ce palais a été conçu en 1885 comme un haut lieu de débat et de célébration pour notre société. C'est ici que Pasteur célébra son jubilé en 1892 ; deux ans plus tard, en 1894, Pierre de Coubertin y fonda le Comité international olympique. Plus récemment, le Président de la République a accueilli en ces lieux les membres de la Commission Stiglitz pour la présentation de leur rapport « sur la mesure des performances économiques et du progrès social ».

¹ Monsieur Bill Rammel, ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur de Grande-Bretagne.

Et à l'image des grands économistes du XX^e siècle – John Maynard Keynes, Milton Friedmann, Joseph Stiglitz –, les universitaires ont toujours pris une part essentielle dans la réflexion sur les grands choix de notre société. Dès le Moyen-âge, les universitaires ont été les conseillers du prince. De nombreux maîtres de l'Université de Paris ont autrefois siégé au conseil du Roi, dans les États généraux du Royaume ou au Parlement. Louis XIV sollicita l'avis des maîtres de la Sorbonne avant de créer l'impôt du dixième en 1710.

Au XIX^e siècle, la Sorbonne fut l'un des grands foyers du libéralisme politique. François Guizot – professeur d'histoire – devint président du Conseil en 1847. Plus près de nous, la V^e République a compté un universitaire parmi ses Premiers Ministres : Raymond Barre, professeur de sciences économiques.

Aux États-Unis, le Président Woodrow Wilson était professeur d'histoire et fut président de l'Université de Princeton ; en Allemagne, le chancelier Ludwig Erhard, père de l'économie sociale de marché, était professeur d'économie. Vous le voyez, l'université et les universitaires ont, depuis toujours, joué un rôle essentiel dans les grandes orientations de notre société.

Et ce n'est pas un hasard, car le projet de l'université depuis sa création, c'est justement de mettre le savoir, la réflexion et l'innovation au cœur de la société. Si les savants du Moyen-âge ont quitté les monastères, c'est pour être au cœur des villes, au cœur du monde.

L'université est devenue l'un des fondements de la culture de certaines Nations. Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont fiers de leur modèle universitaire. La Nation allemande s'est forgée dans les universités avant même l'unité de l'Allemagne.

En France, au contraire, l'université a toujours eu une place réduite dans notre identité collective. Le terme est d'ailleurs absent des *Lieux de Mémoires* de l'historien Pierre Nora qui a répertorié les grands objets de notre mémoire collective – alors même que « la Khâgne » figure parmi ces lieux de mémoire.

C'est la grande spécificité du modèle d'enseignement supérieur français qui a été divisé en deux mondes distincts : celui des écoles et celui des universités. Et cette division s'est toujours faite au détriment des secondes. Et je ne parle pas des organismes de recherche.

La France est le seul pays au monde à avoir un jour pris la décision de supprimer les universités. C'était en 1793, pendant la Révolution. Notre Nation s'est créée contre « l'aristocratie du savoir » que représentaient les universités, alors symboles des corporations. Et ce n'est qu'en 1896 que la III^e République fit de l'université l'un des piliers de l'égalité des chances et du progrès social dans notre société.

Elle fonda alors le modèle universitaire français sur trois grands principes : la gratuité de l'accès aux universités ; l'unité de tous les savoirs humains ; la complémentarité de la formation et de la recherche.

Ce modèle universitaire reste plus que jamais le nôtre. Et la réforme actuelle des universités – que vous avez engagée avec détermination, Madame la Ministre – nous offre une occasion historique de remettre l’université française au cœur de notre société. C’est tout l’enjeu du débat d’aujourd’hui. Nous devons nous saisir du renouveau sans précédent de nos universités pour leur donner toute leur place au sein de la société de la connaissance que nous voulons fonder.

Une société dans laquelle plus de la moitié d’une génération sera titulaire d’un diplôme d’enseignement supérieur de niveau « bac +3 ». Et la seule institution capable de faire face à une telle massification, c’est précisément l’université.

Je suis donc particulièrement heureux de vous accueillir aujourd’hui en Sorbonne pour ce colloque du Centre d’analyse stratégique sur la fonction de l’université dans le monde. Une fonction qui dépend fondamentalement de notre **définition du savoir** ; de la place que nous accordons à **la recherche et à l’innovation** ; du **rapport de notre société à la connaissance**.

D) Un lieu de définition du savoir humain

Depuis l’origine des lettres, des sciences et des techniques, le savoir humain a pris bien des visages. A la Renaissance, l’esprit humaniste est venu donner une unité à la diversité de ces savoirs. Et c’est à partir de cette conception humaniste, qu’au XIX^e siècle, Wilhelm von Humboldt a renouvelé l’idée d’université. La conception universitaire du savoir est une conception ouverte. L’université n’exclut aucun savoir, qu’il soit théorique, concret ou pratique. La transmission de compétences professionnelles est tout autant au cœur de la mission de l’université que la diffusion de connaissances abstraites.

Et contrairement aux idées reçues, les universités ont été, dès leur création, des lieux de professionnalisation. Au Moyen-âge, elles se développèrent en réponse à l'essor des villes et aux besoins nouveaux qui en découlaient pour la formation d'élites cléricales, juridiques, marchandes, ou encore médicales. Les grandes professions du monde médiéval sont ainsi à l'origine de nos facultés contemporaines.

L'université d'aujourd'hui ne doit donc pas oublier cette mission fondamentale qui est l'une de ses fonctions depuis toujours : former des professionnels compétents. Et elle la remplit quand elle crée des masters et des licences professionnels ; quand elle propose des modules professionnalisants à ses doctorants ; quand elle développe les formations en apprentissage ; quand elle accorde toute son importance à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

Les universités participent ainsi à la revalorisation des compétences professionnelles qui est aujourd'hui nécessaire dans l'ensemble de notre société. Elles jouent le rôle fondamental qui leur revient dans la définition de ce qu'est le savoir dans notre monde. Elles redonnent son souffle à l'alliance des savoirs qui fondait le grand projet de l'humanisme.

Et ce nouveau rapport au savoir doit nous permettre de donner une place fondamentale à la recherche et à l'innovation dans notre société.

II) Un lieu de recherche et d'innovation dans notre société

Innover, c'est penser différemment, c'est imaginer. Et pour en être capable, il faut à la fois être un excellent technicien et posséder cette hauteur de vue qui permet d'anticiper l'avenir et d'inventer des solutions nouvelles. La clé de l'innovation, c'est justement l'association des savoirs. Cette association est aujourd'hui renforcée par les ponts entre les différentes branches de la connaissance qui se créent dans les pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES). Des double cursus sont en train de voir le jour pour les étudiants ; et de belles synergies émergent entre laboratoires de recherche.

Cette grande dynamique, accélérée par les investissements d'avenir, est en train de remettre la recherche et l'innovation au cœur de notre université. Elle renouvelle ainsi l'équilibre entre les deux missions de l'université : la transmission et la création du savoir. Elle modernise le grand pari de l'université depuis sa fondation, celui de miser sur la complémentarité de l'enseignement et de la recherche. Cette complémentarité est la clé de l'innovation.

Car l'université est le lieu où l'on apprend à créer du savoir. C'est l'idée de la formation par la recherche. La pratique de la recherche est en elle-même professionnalisante : non seulement par les savoirs et les techniques qu'elle permet d'acquérir, mais surtout par la capacité de réflexion et d'imagination qu'elle procure.

L'essentiel du potentiel d'un chercheur ne réside pas dans une connaissance disciplinaire, aussi érudite soit-elle ; mais au contraire dans sa capacité à produire un savoir à partir de sa propre pensée. Il y a par exemple dans notre société beaucoup d'historiens, d'écrivains érudits qui font preuve d'une très grande précision dans leurs connaissances. Ils n'en sont pas pour autant des chercheurs en histoire. Car la recherche, c'est l'usage raisonné d'une pensée critique appliqué à un champ de connaissance. C'est le principe de la démarche scientifique. Cette démarche est la voie qui mène à l'innovation. Et elle s'apprend par la pratique de la recherche.

Le secteur privé a plus que jamais besoin de cette capacité d'innovation que donne la pratique de la recherche, quel que soit le domaine. Il ne doit pas se priver des compétences des docteurs en lettres et sciences humaines. Car les compétences qu'ils ont acquises dans un domaine sont transposables dans les réalités de l'entreprise.

Et l'un des grands enjeux du rapport de notre société à l'innovation est de reconnaître le doctorat comme une expérience professionnelle. C'est tout simplement reconnaître la recherche et l'innovation comme des compétences professionnelles.

De plus en plus d'entreprises l'ont bien compris et recrutent des doctorants et des post-doctorants pour effectuer des recherches. Le dispositif des conventions CIFRE² offre un cadre idéal pour les chercheurs et les entreprises. De même, des partenariats toujours plus nombreux se créent entre les entreprises et les écoles doctorales. Ces liens sont l'une des clés du rapprochement entre la recherche universitaire et la capacité d'innovation des entreprises.

² Conventions industrielles de formation par la recherche.

Vous le voyez, à travers les relations des entreprises et des décideurs politiques avec l'université, c'est aussi le rapport de notre société à la connaissance qui est en jeu.

III) Un lieu qui relie notre société à la connaissance

Longtemps, ce rapport a été placé sous tutelle : celle de l'Église d'abord, celle de l'Etat ensuite. Et au cours de son histoire, l'université s'est peu à peu affranchie de l'une ; elle vient aujourd'hui de prendre son autonomie par rapport à l'autre.

La loi de 2007 sur l'autonomie des universités libère les relations entre la société et l'université. Elle ouvre la voie à de nouvelles sources de financement pour les universités. Elle rend possible le recrutement de grands professeurs d'envergure internationale, mais aussi de personnalités extérieures au monde académique. L'université doit aujourd'hui s'ouvrir davantage aux professionnels, à l'image de grands établissements comme le Conservatoire national des arts et métiers.

Et inversement, les entreprises ne doivent plus hésiter à s'investir financièrement et humainement dans les universités. Elles ont tout à y gagner : en faisant mieux correspondre la formation professionnelle à leurs attentes, en recrutant très tôt les meilleurs étudiants, en bénéficiant par la suite des réseaux créés par les communautés universitaires, et bien sûr en restant à la pointe des innovations dans leur domaine grâce à un lien étroit avec la recherche.

La place nouvelle que prend aujourd'hui le savoir dans notre société se lit directement dans notre paysage. Les acteurs politiques locaux savent déjà combien les grands chantiers universitaires actuels bouleversent l'environnement des villes.

La création de grands campus dans la ville fera de l'université de demain l'un des principaux pôles urbains. Un lieu d'où l'ensemble de la ville aura accès à la diversité des savoirs humains. Un lieu cosmopolite et ouvert sur le monde par ses échanges intellectuels et l'afflux d'étudiants étrangers. Un lieu où le dynamisme de la vie étudiante fera s'épanouir une multitude d'activités culturelles, artistiques et sportives. Un lieu de discussion ouvert où chacun pourra venir écouter et participer au débat public démocratique.

L'université doit devenir ce grand forum de la société de la connaissance.

En ce sens, elle constitue la plus belle réponse aux trois défis qui attendent notre société au XXI^e siècle : la mondialisation, l'innovation, la modernisation de notre démocratie.

C'est la voie qui a été choisie par notre société depuis quatre ans. Ce choix courageux et fort engage tous les citoyens.

Cette confiance de la société est donc aussi une responsabilité pour les universités. L'université doit se montrer ambitieuse. Elle doit aujourd'hui assumer pleinement son essence et son rôle dans le monde. Car l'université est une réalité et un projet d'avenir pour notre société.